

Compagnie Dodeka

MESURE POUR MESURE

de William Shakespeare

mise en scène de Vincent Poirier



*Jamais la catin
Avec sa double force, art et nature
N'a pu troubler mon calme, mais cette vierge vertueuse
Me subjugué entièrement.
Et moi qui souriais
De voir l'amour rendre les gens niais.*

Angelo - Acte II, scène 3

Compagnie Dodeka

MESURE POUR MESURE

de William Shakespeare | traduction de Jean-Michel Déprats
mise en scène de Vincent Poirier

Tout public

Durée — 2h30

Production et diffusion — Lisa Coulon 06 87 71 17 74 | diffusion@cie-dodeka.fr

Compagnie Dodeka 2 bis, rue des Carrières Saint Michel 50200 Saint-Pierre-de-Coutances

RÉSUMÉ

Cette pièce décrit la souffrance d'un personnage promis à la mort pour un délit dérisoire: Claudio doit payer de sa vie un faux pas d'amoureux insouciant.

Les affaires difficiles font de mauvaises lois
L'intrigue se présente comme le parcours semé d'embûches d'un souverain fautif, le duc Vincentio, soucieux de réformer et de restaurer son autorité dans la cité de Vienne. Il reconnaît qu'il n'a jamais veillé à l'application d'une loi punissant de mort l'adultère ou la fornication et que son laxisme durant quatorze ans a entraîné une licence de mœurs qu'il serait malvenu de vouloir corriger après l'avoir laissée s'installer. Prétextant une mission secrète en Pologne, le Duc confie la tâche de rétablir l'ordre moral à son cousin Angelo, juge intègre et très rigoureux. La nouvelle sidère le monde débauché des bordels de Vienne : la plupart des maisons de plaisirs seront rasées. Condamné à mort, le jeune seigneur Claudio est la première victime de cette soudaine nomination.

Le temps des épreuves, le temps des solutions
L'idée de départ du Duc était, à ses yeux, machiavélique et salutaire. Pour nettoyer la ville sans se déjuger ni risquer l'impopularité, il fallait laisser à un autre le soin d'accomplir la vilaine besogne : appliquer cette loi absurde tombée en désuétude. Mais rongé par les remords, le Duc n'a pas quitté Vienne. Caché à la Cour sous des habits de moine, le Duc décide de consacrer toute son énergie à sauver Claudio et à empêcher la mort d'un innocent.

Le musée des contradictions La jeune nonne Isabella plaide également la cause de son frère Claudio auprès d'Angelo. D'abord insensible, Angelo se rend compte de sa fébrilité face à cette jeune femme. Soudainement, il désire la posséder. Il propose alors un marché odieux à Isabella : si elle offre sa virginité à Angelo, Claudio aura la vie sauve. Elle fait part de cet échange à son frère en prison. Face à la mort, Claudio panique et négocie avec sa soeur : il met en balance la virginité de l'une et la mort de l'autre. Indignée, elle l'envoie à la mort. Mais ce n'est sans compter sur la présence du Duc dissimulé en moine. Le duc-moine s'improvise alors *deus ex machina* afin de sauver Claudio. Il orchestre un étrange stratagème. Il dévoile à Isabelle le passé d'Angelo : il a abandonné sa fiancée Mariana lorsqu'elle a perdu ses biens dans un naufrage. Le Duc a un plan : Isabella va faire semblant d'accepter les propositions d'Angelo, mais, la nuit venue, c'est

Mariana qui ira à sa place. Ainsi, Isabella restera vierge et Mariana validera son union avec Angelo qui ne pourra plus s'opposer juridiquement au mariage. Claudio, quant à lui, aura la vie sauve sur la foi d'un serment fait à Isabella par Angelo lors de son infâme marchandage.

Coup de théâtre ! Angelo ne tient pas sa promesse et ordonne qu'on lui apporte la tête de Claudio pour le lendemain matin, repoussant celle d'un autre condamné - Bernardin - à l'après-midi. Tout semble perdu et le temps presse. Une solution s'esquisse : et si l'on remplaçait la tête de Claudio par celle de Bernardin ? Mais le prévôt refuse de désobéir à Angelo. Le duc-moine abat un atout maître : il exhibe auprès du prévôt le sceau du Duc au bas d'une lettre annonçant son retour de Pologne pour le surlendemain. Il réussit ainsi à le convaincre.

Nouveau contre-temps et nouvelle déconvenue
Bernardin n'entend pas mourir dans le péché. Alors plutôt que de trahir son identité d'emprunt, le duc-moine se résout à sauver l'âme du condamné. Quatrième rebondissement : « la solution Ragozine », un pirate mort de fièvre dans la prison le matin même et qui ressemble à Claudio. C'est cette tête que le prévôt ira porter à Angelo. Quant à Claudio et Bernardin, ils resteront confinés en prison en attendant le retour du duc-moine. Avant de faire tomber son masque, le duc-moine doit accomplir une dernière mission : faire croire à Isabella que son frère est mort pour que, au comble du chagrin et de la révolte, elle accuse Angelo de la manière la plus impitoyable.

Dans cette comédie, le poète se surpasse. C'est le maître des lieux, moine d'abord, duc ensuite, qui assure la mise en scène et la direction d'acteurs. Il convainc Isabella de faire une fausse déposition qui accredit la véracité du viol, instruit Mariana du rôle qu'elle devra tenir, écrit à Angelo pour l'informer de son retour et de son intention d'entendre les doléances de ses sujets. Il règle aussi quelques détails protocolaires pour entourer son entrée dans la ville de la solennité requise. N'échappe à son intervention que le monologue introspectif d'Angelo animé d'un repentir sincère qui lui fera désirer la peine capitale.

Ultime élan du duc Sur les instances de Mariana, le duc accepte de gracier Angelo, désormais époux de cette dernière. Enfin, le duc demande la main d'Isabella à qui l'on entend dire ni oui, ni non...



*Si l'on curait la fange qui est au-dedans de lui, on verrait
Un bourbier profond comme l'enfer.*

Isabella - Acte III, scène 1

NOTE D'INTENTION

Vincent Poirier, metteur en scène



*Qui te croira Isabella ?
Mon nom sans tâche, l'austérité de ma vie,
Mon témoignage contre vous, et mon rang dans l'État
Pèseront tellement plus lourd que votre accusation
Que vos propres paroles vous suffoqueront
Dans une odeur de calomnie.*

Angelo - Acte II, scène 4

En novembre 2024, j'aurai le plaisir de mettre en scène la nouvelle création de la compagnie Dodeka : *Mesure Pour Mesure* de William Shakespeare.

Ce texte du dramaturge anglais, plutôt méconnu, est présenté pour la première fois en 1604, quatre ans seulement après la création d'*Hamlet* ; cette pièce dégage un caractère hybride et insaisissable. Shakespeare n'est plus un novice. Il ne s'inscrit plus dans des conventions balisées; il est difficile de classer cette comédie dans un genre précis : le pétrarquisme est abandonné, la féerie n'apparaît pas, certaines séquences burlesques viennent toutefois éclaircir un climat ombrageux et lourd. La mort rode tout au long de l'histoire, on est bousculé par d'étranges décisions politiques qui nous font passer du rire à l'effroi, et nous ramène, inévitablement, à des événements intolérables orchestrés par des régimes totalitaires toujours et encore en place aujourd'hui...

Les sans-grades sont humiliés et enfermés, les insurgés et activistes arrêtés, les femmes harcelées, la jeunesse bâillonnée. L'intrigue présente une situation sociale sous haute tension : une loi vient frapper les citoyens viennois, là où on ne l'attendait pas, à cause d'un texte inappliqué depuis quatorze ans, mais non abrogé.

Angelo vient d'être nommé par son cousin, le duc Vincentio, qui présente quelques signes de lassitude et d'angoisses ; le gouverneur de Vienne préfère donc abandonner son pouvoir, un temps, et partir en « retraite » afin, selon lui, de retrouver du sens à sa gouvernance. Nous verrons plus tard, dans l'histoire, qu'il n'en est rien, et que le duc n'a jamais désiré quitter Vienne. **Est-ce une fuite ou une stratégie politique ?**

Ce nouveau régent, Angelo, « homme de rigueur et de stricte abstinence », s'empare alors de ce texte de loi, oublié mais encore là, et l'applique dès son accession au pouvoir : il veut nettoyer la ville d'une soi-disante luxure ; il organise un système répressif, et mène une politique punitive. **Tout acte de chair est alors banni par décret, et les lieux de plaisir soudainement fermés et rasés !**

Une fois en place, Angelo, en juge inflexible et rigoriste, applique cette loi absurde sur un jeune homme de Vienne, Claudio, qu'il condamne à mort sans délai ; une arrestation inopinée pour l'exemple !

C'est une arrivée aux affaires plus que brutale, extrémiste et barbare. Shakespeare nous interroge toujours et encore sur le rapport de l'homme à son pouvoir et à la mort. Le nouveau gouverneur opère une main-mise morale sur la société. Il s'obstine à faire disparaître le plaisir des sens, comme s'il voulait s'éloigner de ses propres fantasmes.

Un monde interlope visé par le pouvoir, contraint de fermer ses lieux de plaisir : on ne fait l'amour que dans la loi.

Mesure Pour Mesure apporte une dimension assez sombre à ces personnages qui s'affrontent sur le terrain de la justice, de la religion et de la luxure. La scène devient alors une cour de justice improvisée où chacun tente, « avec ses mots à lui », de sauver sa peau et de trouver une échappatoire aux injonctions du juge. La force d'un plaidoyer peut alors faire basculer un destin dans un sens ou dans un autre... C'est à cet endroit que l'on retrouve le caractère burlesque de la pièce, rappelant les différents conflits sociaux traversés par notre pays ces dernières années. Et je pense plus précisément aux gilets jaunes. La grande scène de l'acte II met en opposition « le pouvoir en place » aux « petites gens » dans un dialogue de sourds désopilant et tellement humiliant !

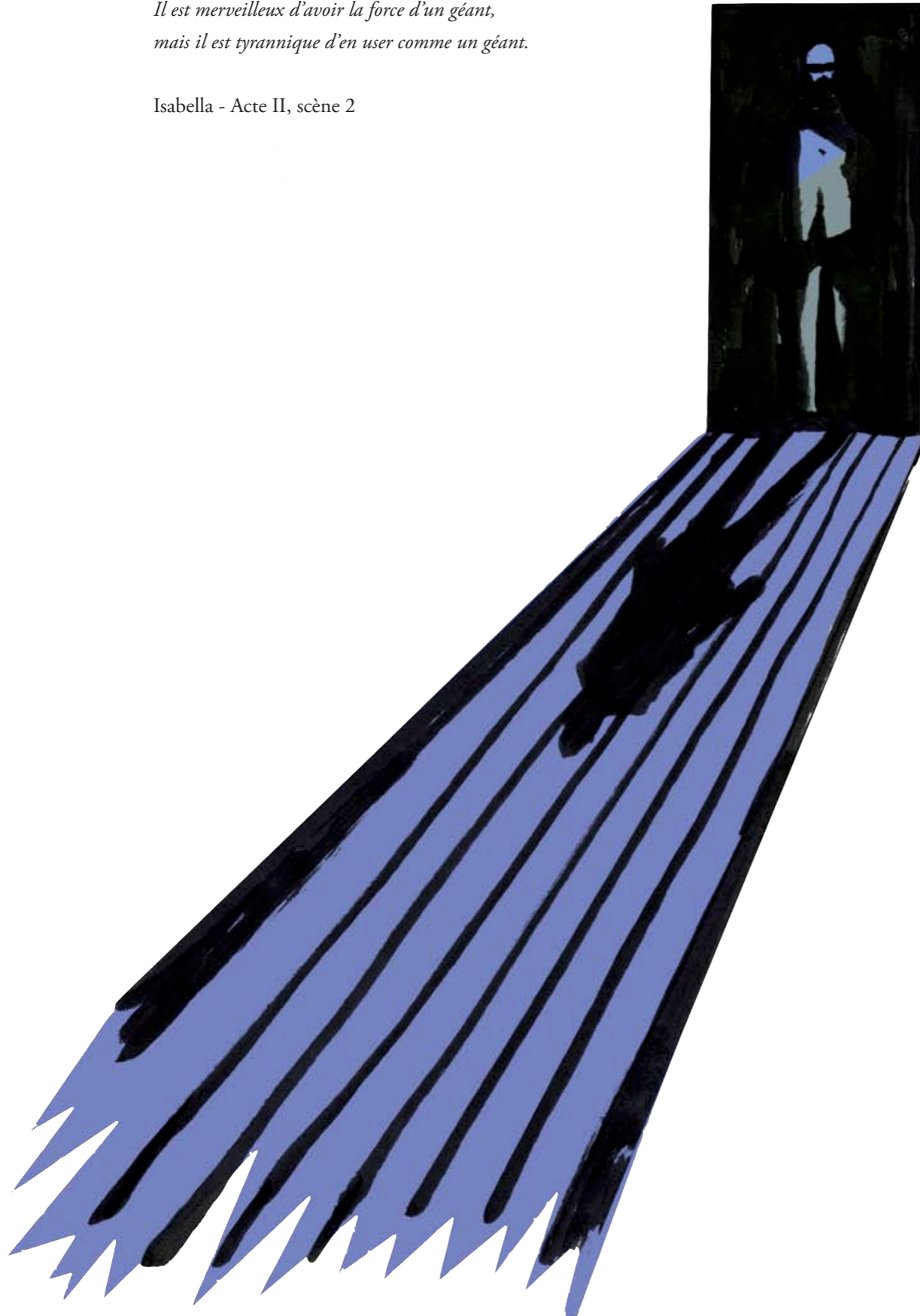
Shakespeare place ce bouleversement politique et idéologique en Autriche, une société « tout à fait occidentalisée ». C'est un paramètre de la pièce qui a attiré mon attention, obligeant tout un chacun à se projeter : cela ne se passe pas uniquement chez les autres. En France, lors de la sombre période du régime de Vichy, une idéologie stricte, prônant l'amour de la patrie et de son église, avait instauré un système interdisant toute forme de plaisir non balisé. Encore aujourd'hui, les événements récents en Iran ou en Afghanistan m'ont rappelé cette urgence à monter ce texte. Et je voudrais, par la création de ce spectacle, rendre hommage au cinéma social iranien, par quelques clins d'oeil et touches de mise en scène. Ce cinéma de résistance dresse un constat accablant et inquiétant sur la santé de ce pays. *Un homme intègre* de Mohamad Rassoulof, *La loi de Téhéran* de Saeed Roustayi, *Les nuits de Mashaad* de Ali Abbasi font partie des oeuvres qui ont influencé mon désir de mettre en scène ce texte.

NOTE D'INTENTION

Vincent Poirier, metteur en scène

*Il est merveilleux d'avoir la force d'un géant,
mais il est tyrannique d'en user comme un géant.*

Isabella - Acte II, scène 2



Ce sera ma troisième mise en scène d'une pièce de Shakespeare, dont j'ai déjà exploré deux tragédies : *Titus Andronicus* en 2003 et *Roméo et Juliette* en 2009. J'aime sa langue, questionnée par ses différents traducteurs. J'aime chercher à rendre audible ses enjeux dramaturgiques. Les grands thèmes élisabéthains restent toujours présents dans les préoccupations de notre monde ; encore faut-il les délivrer avec une impertinence actuelle, et un humour corrosif. Depuis longtemps, je suis sensible à ce théâtre qui entremêle des couches sociales bigarrées. Et Shakespeare est l'un des grands peintres de ces affrontements, qu'ils soient tragiques ou comiques.

Pour ce nouveau rendez-vous, j'ai invité des comédiens venant d'horizons différents. Pour jouer les « sans-grades », j'ai fait appel à une famille d'artistes venant du théâtre de rue : la compagnie caennaise Joe Sature et ses joyeux osselets. Je veux m'appuyer sur leur présence déroutante pour représenter la population interlope : jeter leurs personnages au feu, dans le brasier politique et juridique d'une Vienne totalement puritaine. La classe dirigeante et la jeunesse bafouée seront, quant à elles, interprétées par le reste de l'équipe. Aux côtés des Joe Sature, cinq autres acteurs et actrices, plus aguerris aux textes dits de répertoire, viendront compléter la distribution : Taya Skorokhodova, Romina Villar, Benjamin Bécasse-Panier, Rodolphe Dekowski et moi-même.

Taya Skorokhodova interprétera le rôle d'Isabella, la jeune soeur de Claudio, garçon accusé d'avoir engrossé sa fiancée avant leur mariage. Elle plaidera la cause de son frère auprès du nouveau gouverneur, Angelo. Angelo la trouve désirable, et lui propose alors le marché de sauver la tête de son frère : à la seule condition de lui offrir son corps. Isabella fera tout ce qui est en son pouvoir, sans toutefois souiller son honneur, pour obtenir la grâce de Claudio. Sa logorrhée injectée de préceptes religieux viendra mettre à mal les jugements moraux du juge...

« Elle parle, et avec tant de raison qu'elle agit sur ma raison » (Angelo, Acte II)

Taya Skorokhodova, danseuse et comédienne, porte en elle plusieurs langages qui viendront offrir, par quelques signes, une couleur mystérieuse à la jeune nonne.

Romina Villar, actrice argentine, viendra ça et là injecter de sa langue maternelle la parole acerbe du dandy Lucio. Cet individu souvent inquiétant, aux frontières des genres, traverse la pièce comme un prédateur mondain et caméléon. Shakespeare s'est toujours amusé à brouiller les pistes. Il use de la dissimulation, de l'ambiguïté des genres, de la substitution, des remplacements et du déguisement pour toujours offrir une part ludique à son théâtre.

Benjamin Bécasse Panier interprétera plusieurs personnages clés de la pièce : Claudio, le jeune condamné, le prévôt, directeur de la prison, et Mariana, ancienne promise d'Angelo...

Rodolphe Dekowski jouera le juge bien nommé Angelo, qui fait l'ange alors qu'il souffre comme une bête. Il m'importait d'offrir ce rôle à un acteur aux multiples facettes, et qui donne une écorce toujours particulière à son incarnation des rôles ; il ne se donne pas de limites. C'est un acteur avec lequel je m'amuse beaucoup depuis longtemps. Il a incarné un Stanley magnifique dans ma mise en scène du *Tramway nommé Désir* de Tennessee Williams en 2017.

Je jouerai Vincentio, duc de Vienne et gouverneur de la ville. Personnage ambigu, qui se prend pour un autre, et veut voir de ses yeux un autre se prendre pour lui. Il est le *Deus ex machina* de la pièce. Il fait faire la loi par un autre pour ne pas perdre l'amour de ses sujets, puis se déguise en prêtre du Saint Siège pour suivre l'intrigue et l'infléchir, et apparaît à la fin comme témoin, justicier, voire prétendant. Vincentio écrit le scénario de l'intrigue et va même jusqu'à diriger les différents protagonistes. Dissimulés sous les traits d'un moine en mission, il se permet de mettre en scène la destinée de sa ville...

Doit-on se cacher pour mieux se connaître, et devenir l'arbitre du destin des autres ?

« L'histoire produit des impasses, et le Duc va les résoudre une à une en remplaçant chaque fois tel personnage par tel autre, y compris en se remplaçant par lui-même déguisé, après s'être fait remplacer par Angelo. Il s'en tire par des substitutions. » Daniel Sibony



*C'était un homme qui, avant tout au soin,
luttait particulièrement pour se connaître lui-même.*

Escalus - Acte III, scène 2

DISTRIBUTION

mise en scène Vincent Poirier
texte William Shakespeare
traduction Jean-Michel Déprats
dramaturgie Isabelle Quantin

avec

Benjamin Bécasse Pannier
Rodolphe Dekowski
Vincent Poirier
Taya Skorokhodova
Romina Villar
et
Fabrice Bisson
Manu Constant
Anne Dussutour
Philippe Jouan
de la compagnie Joe Sature et ses Joyeux Osselets

son Amélie Polachowska
lumière Martin Teruel
scénographie Charles Altorffer
construction décor Mathieu Delangle
costumes Anne Dussutour
régie Grégory Salles, Thomas Aimard

production et diffusion

Lisa Coulon
06 87 71 17 74 | diffusion@cie-dodeka.fr

partenaires

Théâtre Municipal de Coutances - scène conventionnée (coproducteur)
Archipel - scène conventionnée de Granville (coproducteur)
Le Forum - Théâtre de Falaise (coproducteur)
La Renaissance, Mondeville (coproducteur)
ministère de la culture - DRAC de Normandie
région Normandie
département de la Manche
communauté de communes Coutances Mer et Bocage
Odia Normandie

BIOGRAPHIES



Vincent Poirier (metteur en scène et comédien) se forme au Théâtre École d'Aquitaine. En 1998, il participe à la création de la compagnie Dodeka et en est aujourd'hui co-directeur. Il est comédien dans plusieurs spectacles de la compagnie. Il met en scène des auteurs de théâtre tels que Paul Claudel, Copi, Maurice Maeterlinck, Josep Maria Miró, William Shakespeare, Tennessee Williams. Il adapte également des œuvres littéraires en périphérie du théâtre : *Les Coups* de Jean Meckert, *Berlin Alexanderplatz* d'Alfred Döblin, *L'Empereur, c'est moi !* d'Hugo Horiot.

Isabelle Quantin (dramaturge) initie sa formation au Théâtre des Chimères et au Théâtre du Rivage au Pays Basque, puis se perfectionne au Théâtre École d'Aquitaine. Depuis 1998, elle a notamment été dirigée par Gerold Shuman, Annie Pican, Pierre Debauche, Pascale Daniel-Lacombe, Vincent Poirier. S'attachant de plus en plus à l'univers du jeune public, en 2021, elle met en scène son premier texte : *Alice a 17 ans*. Elle est co-directrice de la compagnie Dodeka.

Benjamin Bécasse Pannier (comédien) se forme à l'École Supérieure d'Art Dramatique de Paris. De 2016 à 2019, il est membre du collectif La Bourlingue à l'initiative du festival Les Effusions à Val-de-Reuil. En 2018, il expérimente un travail autour de la transe : *Transverberare* créé par Samy El Moudni et mis en scène par Julien Moreau. La même année, il est mis en scène par Maëlle Poésy dans le spectacle *Inoxydables* de Julie Ménard (programmé au Théâtre du Rond-Point en janvier 2023). Son chemin croise celui de Mathieu Létuvé à Rouen avec *Vampyr* créé en 2021. L'année suivante, il rencontre le spectacle de rue et intègre le collectif La Horde dans les Pavés en tant que musicien pour une alternance de rôle dans *Impact d'une course*.

Rodolphe Dekowski (comédien) rencontre les grands classiques notamment dans le cadre de sa formation au Théâtre École d'Aquitaine. Il s'installe ensuite à Caen, où il travaille avec Amavada, le Panta Théâtre, l'Actéa. Depuis 2008, il fait partie de la compagnie Super trop top dirigée par Dorian Rossel basée à Genève. Il joue notamment dans les spectacles *Oblomov* et *Quartier Lointain*.

Taya Skorokhodova (comédienne) naît à Leningrad en 1989. Elle arrive en France à l'âge de 12 ans. Elle suit des formations artistiques aux conservatoires de Strasbourg et du Havre, ainsi qu'au compagnonnage du CDR de Haute-Normandie. Elle est mise en scène par Thomas Jolly, Ludovic Pacot-Grivel, Catherine Delattres. Elle danse avec La Bazooka et Pied d'Argile. En 2021, elle met en scène sa première création *Manques*. Son désir de rassembler des artistes venus des disciplines différentes pour partager un travail de recherche s'exprime à travers les projets de la compagnie OkO.

Romina Villar (comédienne) est diplômée de l'École d'Art Dramatique de Buenos Aires depuis 1996. Elle se forme ensuite auprès de metteurs en scène tels que Ricardo Bartís, Mauricio Kartún, Augusto Fernández et Alenjandro Catalan. En 2002, elle s'installe à Barcelone et crée sa propre compagnie de danse verticale (Compañia Buenasayres) avec laquelle elle se produit dans plusieurs festivals en Espagne. Entre 2004 et 2008, elle intègre la compagnie internationale La Fura dels Baus. En 2020, elle monte *La Réalité* de Denise Despeyroux (production de la compagnie Dodeka).

La compagnie Joe Sature et ses Joyeux Osselets (Fabrice Bisson, Manu Constant, Anne Dussutour, Philippe Jouan) existe depuis mars 1991. Plutôt musiciens au départ, ses fondateurs répondent à l'appel de Fabrice Bisson, qui souhaite alors rompre avec l'austérité du milieu musical pour inventer un premier spectacle drôle et populaire. Les arts de la rue, alors en plein renouveau, font leur apparition au festival Jazz Sous Les Pommiers à Coutances. C'est une révélation pour les joyeux apprentis comédiens de Caen : ils décident de se lancer dans cette discipline artistique multiforme qui va à la rencontre de tous les publics, en investissant les rues et les places de nos villes et nos villages. S'en suivront près de dix spectacles, dont *Quatre fois rien* créé en 2022.





*Ce qui est révélé à la justice,
La justice s'en saisit. Qu'importe à la justice
Que des voleurs jugent des voleurs ?*

Angelo - Acte II, scène 1

CALENDRIER

calendrier de tournée de création

- 06 février 2025 | Le Forum - Théâtre de Falaise (14)
- 04 février 2025 | Archipel, Granville (50) (2 représentations)
- 30 janvier 2025 | Théâtre de la ville de Saint-Lô (50)
- 28 janvier 2025 | Halle Ô Grains, Bayeux (14)
- 03 décembre 2024 | La Renaissance, Mondeville (14)
- 21 novembre 2024 | Espace culturel François Mitterrand, Canteleu (76)
- 14 novembre 2024 | Théâtre Municipal de Coutances (50)
- 13 novembre 2024 | Théâtre Municipal de Coutances (50)

calendrier de production

- du 28 octobre au 10 novembre 2024 | résidence au Théâtre Municipal de Coutances (50)
- du 09 au 14 septembre 2024 | résidence au Forum - Théâtre de Falaise (14)
- du 02 au 07 septembre 2024 | résidence à La Renaissance, Mondeville (14)
- du 22 avril au 03 mai 2024 | résidence à l'Archipel, Granville (50)
- du 16 au 20 octobre 2023 | résidence Souslespylônes, Saint-Pierre-de-Coutances (50)
- du 17 au 21 avril 2023 | résidence Souslespylônes, Saint-Pierre-de-Coutances (50)
- du 17 au 23 septembre 2022 | résidence Souslespylônes, Saint-Pierre-de-Coutances (50)

production et diffusion

Lisa Coulon 06 87 71 17 74

diffusion@cie-dodeka.fr

compagnie Dodeka

2 bis, rue des Carrières Saint Michel

50200 Saint-Pierre-de-Coutances

www.cie-dodeka.fr

